

À CONSERVER

Courrier - SPÉCIAL RENTRÉE

Septembre 2018

Bonjour à tous les parents,


Les grandes vacances terminées, nous voilà, tous prêts pour commencer une nouvelle année scolaire sous les projecteurs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS

Veillez prendre note que l'assemblée générale annuelle des parents aura lieu le **jeudi 13 septembre 2018 à 19 h**. Différentes informations sur l'école seront données et c'est lors de cette assemblée que l'Organisme de Participation des Parents sera formé. Aussi, nous aurons trois parents à élire sur le conseil d'Établissement de l'école. Ceux qui sont intéressés à s'impliquer dans l'un ou l'autre de ces comités sont cordialement invités à assister à cette assemblée générale. Une collation et du café seront servis pour vrai cette fois-ci.

RENCONTRE DE PARENTS

Tous les parents des élèves sont invités à venir rencontrer les enseignants dans chacune des classes et les spécialistes selon l'horaire suivant :

| DATE | HEURE | DEGRÉ | ENDROIT |
|---|-------------------|--|---------|
|  Lundi 10 septembre | 18 h 30 à 19 h 15 | 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e année et 955 | Classes |
| | 19 h 15 à 19 h 45 | Rencontre avec les spécialistes | Gymnase |
| | 20 h à 20 h 45 | 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e année et 956 | Classes |

COMMUNICATIONS

Nous privilégierons, le plus possible, les communications en provenance de l'administration de l'école, par courriel, plutôt que par papier. Celles-ci incluront la première communication qui vous parviendra au plus tard le 15 octobre, le premier bulletin en novembre, le deuxième bulletin en février et celui de juin 2018. Nous espérons ainsi réduire le papier utilisé, les coûts engendrés par l'impression et être davantage en lien avec les valeurs de l'école verte Brundtland. Veuillez-vous assurer de nous communiquer l'adresse courriel privilégiée pour les communications avec l'école. Vous recevrez une feuille dans l'enveloppe à cet effet sinon, vous pouvez le faire en nous l'envoyant, dès demain, par courriel à l'adresse suivante :

de-la-broquerie@csp.qc.ca

SECRÉTARIAT À L'HEURE DU DÎNER

À l'heure du dîner, le secrétariat est fermé de 11 h 50 à 13 h.

Les parents qui doivent accéder à l'école durant cette période doivent passer par la porte du service de garde et se présenter à madame Marlène, éducatrice à l'accueil du service de garde.

ABSENCES

Lorsque votre enfant doit s'absenter, quelle qu'en soit la cause, vous devez en **aviser le secrétariat** avant 8 h 30 le matin et avant 13 h l'après-midi. Vous pouvez laisser un message à cet effet sur la boîte vocale du secrétariat en mentionnant la raison et la durée de l'absence ou à l'adresse courriel de-la-broquerie@csp.qc.ca.

REPAS CHAUDS À L'HEURE DU DÎNER

Concernant les repas chauds nous vous demandons votre collaboration pour bien identifier les plats de vos enfants. Il faut comprendre que 336 élèves sont inscrits au service de garde à la période de dîner et qu'il devient difficile de trouver les propriétaires des plats parce que, bien souvent, les élèves ne savent pas ce que vous avez mis dans leur lunch.

SERVICE DE GARDE EN FIN DE JOURNÉE

Prenez note que les portes du service de garde ouvrent à **15 h 40**, question de permettre à nos élèves de circuler librement vers leurs locaux respectifs et aux éducatrices de prendre leurs présences.

Entre 15 h 35 et 15 h 40, les élèves sont en déplacement vers le service de garde, les autobus ou la maison. Nous devons nous assurer de la sécurité de chacun.

PONCTUALITÉ ET ARRIVÉE DES ÉLÈVES

L'horaire de l'école pour le préscolaire est : 8h 25 à 11 h 30 et de 13 h à 14 h 37.

L'horaire de l'école pour le primaire est : 8 h 25 à 11 h 50 et de 13 h 10 à 15 h 35.

Prenez note que les élèves marcheurs doivent arriver dans la cour entre 8 h 15 et 8 h 25 le matin, entre 12 h 55 et 13 h après le dîner pour le préscolaire et entre 13 h et 13 h 10 après le dîner pour le primaire.

Les retards des élèves seront comptabilisés. Nous vous demandons donc d'être rigoureux en nous aidant à respecter l'horaire de l'école tout en inculquant de bonnes habitudes de ponctualité à vos enfants.

**PAR MESURE DE SÉCURITÉ ÉVIDENTE,
NOUS N'ACCEPTONS AUCUN PARENT DANS LA COUR D'ÉCOLE,
ET CE, EN TOUT TEMPS.**

DÉPART EN FIN DE JOURNÉE

Si l'enfant ne va pas au service de garde, vous devez aviser la technicienne du service de garde **et l'enseignante par écrit** et attendre à **l'extérieur de la cour d'école (sur le trottoir S.V.P.)** à 15 h 35, comme tous les parents de nos élèves marcheurs.

DÉBARCADÈRE

À la sortie des classes à 15 h 35, il est interdit de stationner devant l'école. Il est important de respecter la signalisation afin de laisser libre l'espace nécessaire à nos berlines et nos trois autobus. Le matin, de 8 h à 8 h 30 et le soir de 15 h 30 à 16 h, la consigne demeure la même.

Encouragez vos enfants à traverser la rue avec les brigadiers, ils sont là pour assurer leur protection !

STATIONNEMENT

Au niveau du stationnement de l'école, nous vous rappelons qu'il est **interdit** de se stationner dans le stationnement réservé au personnel **entre 7h et 16h**.



PHOTO SCOLAIRE

La prise de photo aura lieu **les 24 et 25 septembre** prochain. Les photos seront prises à l'extérieur.

Vous aurez la possibilité d'acheter les photos par Internet.

TRANSPORT - PLACES DISPONIBLES



Les parents qui désirent faire une demande de place disponible pour leur enfant doivent communiquer avec le secrétariat pour se procurer le formulaire à remplir. Ce dernier devra nous être retourné dûment rempli **au plus tard le 20 septembre 2018**. Vous recevrez une réponse au plus tard le 15 octobre prochain.

PÉRIODE DE TRAVAUX SCOLAIRES AU SERVICE DE GARDE

Cette année, des périodes de travaux scolaires seront offertes aux enfants dans le cadre de la planification hebdomadaire du personnel éducateur. Deux plages horaires de 45 minutes par semaine seront offertes. Durant ces périodes, le personnel éducateur supervisera les élèves qui font leurs devoirs mais cette supervision ne remplace en rien la vérification des devoirs par les parents.

SERVICE DE TRAITEUR SCOLAIRE

L'école bénéficiera du service de traiteur dès le 4 septembre. Cinq choix de repas santé sont offerts tous les jours. Vous pouvez passer votre commande par Internet à l'adresse suivante : <http://lespetitschefssa.com/>

ASSURANCE-ÉCOLIER

La Commission scolaire détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance accident pour les élèves. Il est donc de la responsabilité des parents de souscrire annuellement, au bénéfice de chacun de leurs enfants d'âge scolaire, à une telle assurance auprès d'un assureur privé.

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE WEB DE LA COMMISSION SCOLAIRE POUR LES INFOS DE LA RENTRÉE

Pour connaître toutes les informations nécessaires à une bonne rentrée, nous vous invitons à consulter le site Web de la commission scolaire à l'adresse www.csp.qc.ca. Vous y trouverez des infos sur l'admission dans les écoles, le transport scolaire, les fermetures d'école lors des tempêtes, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le protecteur de l'élève et beaucoup plus ! L'outil « Quoi faire pour aider mon enfant ? » se trouve aussi sur le site de la commission scolaire et peut être très pertinent au besoin.

L'école a aussi son site WEB que vous pouvez consulter en tout temps. <http://delabroquerie.csp.qc.ca>

SERVICE AUX PARENTS ET PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Les élèves ou leurs parents qui vivent une situation insatisfaisante sont invités à en discuter avec le membre de l'équipe-école qui est impliqué dans cette situation. Si cela ne permet pas de trouver une solution, nous vous invitons à communiquer avec la directrice de l'école. Si l'insatisfaction demeure, vous pouvez communiquer avec le Service aux parents de la Commission scolaire et ultimement, avec le Protecteur de l'élève. Toutes les informations à ce sujet sont disponibles sur le site Web de la Commission scolaire à l'adresse www.csp.qc.ca sous l'onglet *Commission scolaire*.



DESJARDINS CAISSE DE BOUCHERVILLE

Je tiens à remercier la Caisse Desjardins de Boucherville pour son implication au sein de notre école. Le service de cueillette des dépôts scolaires s'effectuera tous les deux (2) mercredis. La première cueillette se fera le 19 septembre 2018. Ce service offert par la Caisse Desjardins de Boucherville demeure facultatif.



L'ÉQUIPE-ÉCOLE

J'ai le plaisir de vous présenter les membres de l'équipe-école qui travailleront de près ou de loin avec votre enfant cette année. Vous trouverez plus bas l'équipe des services complémentaires.

| Niveaux | Noms | Tâche | Groupe | Noms | Tâche |
|---|------------------------------------|--------|--|----------------|--------|
| Préscolaire | Caroline Pelletier | 100% | 001 | | |
| | Sandra Jean | 100% | 002 | | |
| 1^{re} année | Alicja Bruniecka | 80% | 101 | Diane Conner | 20% |
| | Marie-Michelle Bouchard-Guénard | 100% | 102 | | |
| 2^e année | Nathalie-Anne Nesterenko | 80% | 201 | Diane Conner | 20% |
| | Claire Desrosiers | 100% | 202 | | |
| | Aïsha Vézina | 100% | 203 | | |
| 3^e année | Véronique Cadrin | 100% | 301 | | |
| | Anne-Valérie Lefort | 80% | 302 | Diane Conner | 20% |
| 4^e année | Annie Bourgault (Dominique Dulac) | 100% | 401 | | |
| | Mariève Bouchard | 100% | 402 | | |
| 5^e année | Krystel Demers | 100% | 501 | | |
| | Alexandra Lafontaine | 100% | 502 | | |
| | Vincent Tremblay | 100% | 503 | | |
| 6^e année | Caroline Huot | 100% | 601 | | |
| | Émilie Veillette | 100% | 602 | | |
| Classe langage | Virginie Lachapelle | 100% | 955 | | |
| | Danielle Mahoney | 80% | 956 | Julie Jodoin | 20% |
| Éducation physique | Guylaine Joly | 100% | | Mélanie Gagnon | 68.69% |
| Anglais | Caroline St-Onge | 60% | | À déterminer | 40% |
| Musique | Monique Rousseau | 63.41% | | | |
| Art dramatique | Julie St-Pierre | 24.39% | | | |
| Tech. Éduc. spécialisée | Josée Ladouceur | 25 h | TES | | |
| Tech. Éduc. spécialisée | Caroline Lavoie | 26 h | TES | | |
| Secrétaire | Gitane Bouchard | | | | |
| Concierge | Jacques Aspell | | | | |
| Technicienne au service de garde | Mélanie Gilbert | | | | |
| Personnel éducateur service de garde | Marlène Parenteau | | Accueil | | |
| | Monique Audet et Chantal Fradette | | Préscolaire | | |
| | Jocelyne Lamothe | | Classe 955 | | |
| | Lise Paquin et Guylaine Blanchette | | 1 ^{re} année | | |
| | Nadine Carpentier et Katia Valois | | 2 ^e année | | |
| | Francine Lepage et Nancy Légaré | | 3 ^e année | | |
| | Caroline Morin et Sylvie Audette | | 4 ^e année | | |
| | Nadia Bédard | | 5 ^e année | | |
| | Manon Gagné | | 6 ^e année | | |
| | Marilyne Provost | | Dîneurs 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e année | | |
| | Ginette Riendeau | | Dîneurs 4 ^e année | | |
| | Micheline Lacoste | | Dîneurs 5 ^e année | | |
| | Lucie Boiteau | | Dîneurs 6 ^e année | | |
| Préposées aux élèves handicapés | Ginette Riendeau | | | | |
| | Jocelyne Lamothe | | | | |

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

EN ORTHOPÉDAGOGIE - Madame Lyne La Branche et Julie Jodoin

Les enfants, qui éprouvent des difficultés académiques ou certains retards pédagogiques, peuvent être suivis par une spécialiste qui intervient auprès d'eux pour les aider. Ce service s'adresse à ceux qui n'ont pas atteint le seuil de réussite lors de l'année précédente ou en cours d'année (60% et moins). L'orthopédagogue travaille auprès des élèves 5 jours par semaine.

EN PSYCHOLOGIE - Monsieur Alexander Skinner

Le service de psychologie est assuré pour une période de 1.5 jour par semaine à l'école par un psychologue. Ce service est accordé aux élèves éprouvant des difficultés académiques ou d'adaptation. Ils sont référés par l'enseignant de l'élève uniquement. Étant donné le peu de temps disponible pour ce service, la priorité est accordée aux évaluations pouvant aider les intervenants et aucun suivi thérapeutique ne peut être donné.

EN ORTHOPHONIE - Madame Monique Téolis

Une orthophoniste travaille à l'école 3 jours par semaine pour évaluer et rééduquer les enfants des classes spéciales qui éprouvent des retards ou des troubles sur le plan de la parole et du langage. Pour les enfants des classes régulières, le service s'adresse aux élèves du préscolaire et aux élèves de 1^{re} année. Une orthophoniste pour le secteur de Boucherville assurera les suivis auprès de ces derniers.

EN INTERVENTION SOCIALE

La travailleuse sociale relevant du CLSC assure un service à l'école selon l'entente avec la Commission scolaire des Patriotes, et intervient soit auprès des familles, soit auprès des enfants, sur demande des parents au CLSC ou selon l'avis de l'équipe-école et en accord avec les parents.

EN PSYCHOÉDUCATION - Mesdames Gabrielle Gendron et Camille Bourdeau

Un psychoéducateur a comme mandat de soutenir les enseignants et les intervenants pour les élèves qui présentent des problèmes de comportement. Il assure un service d'une journée par semaine.

EN ADAPTATION SCOLAIRE –

L'école a été mandatée pour intervenir auprès des élèves ayant des difficultés sur le plan de la communication et du langage. Ceux-ci sont regroupés dans deux classes spéciales dont le ratio est réduit. Ces élèves sont encadrés par une enseignante orthopédagogue spécialisée en adaptation scolaire. L'intégration de ces jeunes au sein de notre école reste, depuis plusieurs années, très positive.

EN SANTÉ - Madame Annik Deschênes

L'infirmière scolaire, relevant du C.L.S.C. Des Seigneuries, assure un service selon une entente avec la Commission scolaire. Elle vérifie les fiches médicales des élèves et assure le suivi des dossiers auprès du personnel de l'école et des parents. À l'occasion, elle met sur pied des projets sur le plan de la santé, de l'hygiène, de la nutrition et de la sexualité.

En terminant, je souhaite à tous une année scolaire motivante, énergisante et remplie de succès !

Nathalie Hébert
Directrice